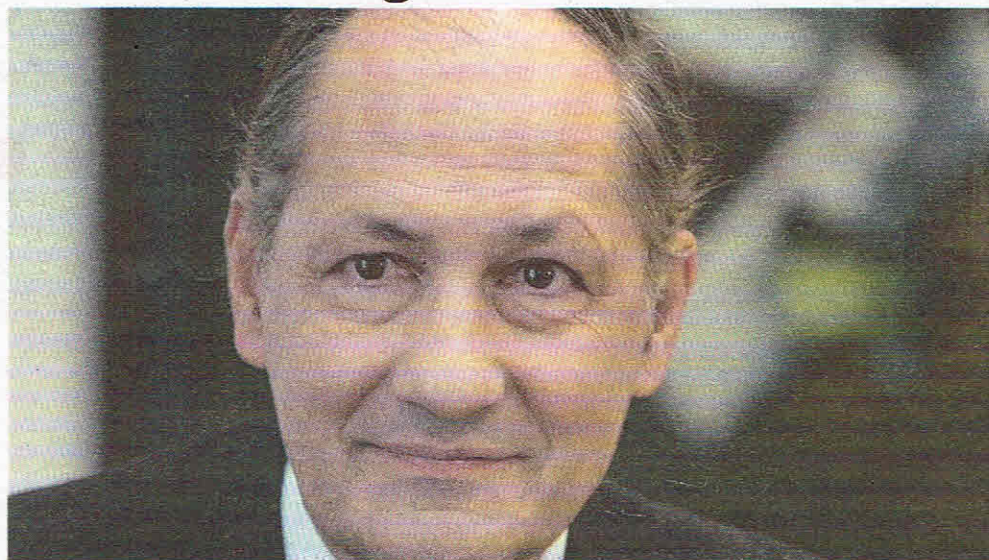


Edouard de Lamaze : Nouveau Conseiller Régional de Normandie



Rencontre avec Edouard de Lamaze maire de Bois-Hérault, vice-président de la CCME.

Vosinfos/ Maire de votre commune, vous avez été élu récemment conseiller régional de Normandie.

Dans cette nouvelle assemblée, quelles vont être d'ores et déjà vos premières missions ?

E. de Lamaze/ Le Conseil Régional a été installé le 4 janvier 2016 à Rouen où il est appelé à siéger en attendant son installation sur Caen, comme annoncé lors de la campagne électorale. Ainsi, le nouveau périmètre de la région est pris en compte, tout en laissant Rouen devenir la capitale régionale et le siège de la Préfecture de Région. Il m'a été confié la Vice-Présidence de la Commission Europe-International. Je suis très heureux de ce choix puisqu'il se coordonne parfaitement avec l'exercice de mes compétences, depuis 5 ans à Bruxelles comme conseiller économique et social européen. Je siégerai également dans diverses instances régionales : les nominations sont en cours.

Vosinfos/ La vie économique et sociale de nos proximités va-t-elle trouver son expression dans une région géographique très étendue ?

E. de Lamaze/ Absolument. Ce n'est pas parce que la Région s'agrandit qu'elle ne pourra s'exprimer et se développer, bien au contraire. Cette nouvelle Normandie est une chance inouïe pour notre territoire. Nous formons désormais une Région de plus de 3 millions d'habitants avec un budget annuel de 1,5 milliard d'euros. C'est une force considérable. A propos du développement économique, le Président de région part d'un principe simple : la meilleure des politiques sociales, c'est celle qui favorise l'emploi. C'est pour cela que nous nous sommes engagés à ouvrir dès cette année une Agence du développement économique qui sera dotée de 100 millions d'euros pour soutenir les entreprises normandes. Vous parlez de proximité dans votre question, c'est une nécessité absolue. Dans une grande

région comme l'est maintenant la Normandie, les citoyens ont besoin d'avoir des élus à leur disposition. C'est pour cela que nous nous sommes engagés à tenir des permanences sur nos territoires afin de pouvoir répondre à leurs sollicitations.

Vosinfos/ Parmi les premières mesures du Président Hervé Morin, pouvez-vous apporter des précisions sur la mise en œuvre d'un plan de relance du secteur du bâtiment, et sur le développement du secteur touristique ?

E. de Lamaze/ Les éléments que je peux vous transmettre à propos du bâtiment, c'est que le Président a lancé un grand chantier sur l'apprentissage. L'objectif c'est d'augmenter de 50% le nombre d'apprentis sur la Région. Nous pouvons le faire parce qu'à l'heure actuelle, 10 000 places en apprentissage ne sont pas pourvues. Cet objectif rendra service au secteur du bâtiment qui a besoin d'une main d'œuvre qualifiée et performante. Pour le reste, d'autres annonces suivront. S'agissant du tourisme, l'objectif c'est de créer toutes les conditions pour que notre Région puisse profiter un maximum de ses atouts pour développer son activité touristique. Nous sommes la deuxième Région la plus connue après la Californie, ce n'est pas par hasard. Nous devons donc porter haut et fort ce que nous avons à offrir et nous devons faire en sorte que les sites touristiques de notre région soient en mesure d'accueillir le plus de touristes possible et cela dans les meilleures conditions.

Vosinfos/ Sur ce dernier point connaissez-vous d'ores et déjà le nom des sites qui bénéficieraient de ces mesures dans nos territoires proches ?

E. de Lamaze/ Non pas encore. Le Président s'exprimera sur sa stratégie touristique lors d'un déplacement dans l'Orne début février. Il dévoilera à l'occasion ses principales priorités pour les années à venir.

Propos recueillis par F. de Prémare